



## CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 mars 2020

### Avis de proposition

Proposée par Monsieur Jean-François Gosselin  
Chef de l'Opposition officielle  
Conseiller municipal du district électoral de Sainte-Thérèse-de-Lisieux

Appuyée par Monsieur Patrick Paquet  
Conseiller municipal du district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf

**Attendu que** lors de la séance du comité exécutif du 12 février dernier, l'administration Labeaume a résilié le contrat de gérance qui la liait à la firme Axor dans le dossier du Centre de glaces de Québec.

**Attendu que** plusieurs rumeurs et informations circulent quant à l'état du chantier et à l'avancement de celui-ci.

**Attendu que** le projet devait initialement être livré pour le mois d'août 2020, date qui a été repoussée par la suite à « l'automne 2020 » et qui est maintenant « pour la saison de patinage 2020-2021 ».

**Attendu que** lors de la séance du conseil municipal du 17 février dernier, le conseiller municipal du district du Plateau et vice-président du comité exécutif, M. Rémy Normand, a laissé échapper que la Ville de Québec allait dorénavant assumer les risques liés à ce chantier majeur.

**Attendu que** depuis que la nouvelle de la résiliation du contrat avec le groupe Axor a été rendue publique, trois versions ont été colportées par l'administration Labeaume sur la place publique : une première voulant que l'entente ait été prise de gré à gré, une deuxième mentionnant que la firme Axor avait elle-même sollicité la Ville pour se retirer et une troisième qui faisait état d'une volonté de la municipalité de reprendre ce chantier à l'interne.

**Attendu qu'** en réponse aux questions de l'Opposition officielle, qui portaient notamment sur les risques, les délais, les coûts, l'état d'avancement du chantier et ce qui reste à être fait, le maire de Québec, M. Régis Labeaume, a rétorqué qu'une visite de chantier aurait lieu d'ici deux semaines.

**Attendu que** l'organisation d'une visite de chantier ne serait aucunement adéquate en regard des questions posées qui ont été évitées par l'administration Labeaume.

**En conséquence,** il est proposé que l'administration Labeaume tienne, dans les plus brefs délais, une séance du comité plénier portant sur le chantier du Centre de glaces de Québec avec les responsables du dossier.

---

Monsieur Jean-François Gosselin  
Chef de l'Opposition officielle

---

Monsieur Patrick Paquet  
Conseiller municipal du district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf

---

Conseiller municipal du district électoral de  
Sainte-Thérèse-de-Lisieux